

• (5.10 p.m.)

Passons aux taux d'intérêt. Le budget ne fait rien pour susciter la baisse des taux d'intérêt; en fait, ils ont encore monté. J'ai ici un relevé de la Banque du Canada, daté du mercredi 23 octobre. Il va de soi qu'il ne révèle pas encore comment le marché des obligations a réagi tout de suite après la présentation du budget. On a toutefois déjà constaté ce qui est arrivé au taux moyen à long terme des dix émissions d'obligations particulières datées du 1^{er} juillet 1969 au 1^{er} septembre 1992: il est de 6.86 p. 100. Le taux des bons du Trésor à échéance de six mois est de 5.77 p. 100. Un coup d'œil sur les graphiques révèle que les obligations qui servent de point de repère, celles à 4½ p. 100 pour 1983, sont de nouveau en hausse. Cela ne peut manquer. En fait, nous savons comment le marché des obligations a réagi le lendemain de la présentation du budget. Elles ont baissé d'au moins deux points. Mon téléphone n'a cessé de sonner les deux jours suivants, car les agents de change voulaient me dire que la réaction du marché, c'était que les gens n'avaient plus confiance dans le gouvernement. S'ils ne peuvent plus faire confiance au gouvernement, vers qui se tourneront-ils?

Les commissions scolaires et les entreprises ne peuvent plus obtenir de prêts à long terme, car la seule autorité au Canada à laquelle elles pourraient recourir est le gouvernement fédéral qui donne le ton au marché des obligations. Or il a complètement manqué le coche. Le gouvernement, à tous les paliers, s'en ressentira, et le Canada devra en souffrir au cours de la prochaine année.

Monsieur l'Orateur, j'ai parlé de la nécessité de contrôler les dépenses du gouvernement. On a dit qu'elles augmenteraient d'environ 800 millions en 1969-1970. D'après les chiffres présentés par le ministre des Finances, elles atteindront 11,670 millions en 1969-1970. Bien entendu, je ne crois pas trop à l'exactitude de ces chiffres, sauf qu'ils sont probablement trop faibles. Pourquoi le dis-je? Nous savons ce qui s'est passé en novembre, février, mai et septembre dernier, alors qu'on prévoyait un budget équilibré ou un faible déficit. Or, nous voyons aujourd'hui ce qui en est.

Au mois de septembre, le président du Conseil du trésor (M. Drury) disait que, comme le gouvernement avait mal estimé les dépenses que devaient entraîner deux programmes particuliers, notamment la formation post-secondaire et l'assurance-hospitalisation, les prévisions du gouvernement s'écartaient de quelque 400 millions de dollars des

dépenses réelles. La vérité, c'est que le programme de formation post-secondaire a été institué il y a deux ans. Je m'en souviens, c'était un dimanche soir, juste avant la conférence fédérale-provinciale, que le gouvernement a fait connaître les modalités de la proposition, et tout était dit. Il n'y aurait plus de subventions à l'université d'après l'ancienne formule; plus de programme de formation professionnelle. Nous devons tous bénéficier de ce programme de formation post-secondaire. Le gouvernement a conçu le programme, dans ses moindres détails, sans demander conseil aux provinces. Dans l'espace de deux ans, le gouvernement s'est trompé dans ses prédictions de quelque 230 millions de dollars. Est-ce là une façon de calculer? Jusqu'à quel point étudie-t-on tous les aspects des programmes? Ce projet a probablement jailli de l'esprit lumineux d'un garçon d'arrière-boutique. Peut-être le ministre des Forêts et du Développement rural (M. Marchand) devra-t-il en porter quelque peu la responsabilité, parce que le programme fut lancé sous son règne. Sa mutation à un autre ministère doit sûrement lui faire pousser des soupirs de soulagement devant la gravité de la situation. C'est une autre des raisons pour lesquelles on ne croit plus le gouvernement actuel lorsqu'il fait des déclarations au sujet de l'état des finances du pays.

De plus, il y a le problème des services hospitaliers. La Chambre me permettra peut-être de revenir en arrière. Je me rappelle que, lorsque l'honorable Donald Fleming était ministre des Finances, le premier dollar a été dépensé en vertu de la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques en juillet 1958. La loi avait été adoptée en 1956-1957 par un gouvernement libéral, mais il était impossible de l'appliquer. On l'a donc modifiée. Je me souviens que M. Fleming nous a dit, en public ou en privé, je ne me rappelle plus de l'occasion, que, dans dix ans, le gouvernement fédéral dépenserait à lui seul pour ce programme plus de 550 millions de dollars par an. Il n'a pas pris ce chiffre en l'air. Il avait évidemment été renseigné par ses fonctionnaires sur le coût du projet. Qu'est-il arrivé? D'ailleurs, son chiffre de 550 millions est peut-être un peu inférieur au chiffre réel, mais il s'en rapproche assez pour une prévision faite pour une période de dix ans. En parlant de prévisions, l'ancien ministre des Finances (M. Sharp) a déclaré il y a quelque temps que l'application du régime d'assurance frais médicaux coûterait un milliard de dollars par année si toutes les provinces y participaient.